

LE PETIT JOURNAL DE LA VALLA

Bulletin d'information municipale

Site : [Http://www.la-valla-en-gier.fr](http://www.la-valla-en-gier.fr)

N° 76
JUN 2020

LE MOT DU MAIRE

Nous venons de vivre une période difficile et délicate du COVID 19. Le confinement a été douloureux pour certains : je pense essentiellement aux personnes en EHPAD, à ceux qui n'ont pas pu accompagner, comme ils l'auraient souhaité, un proche en fin de vie. A toutes celles et ceux qui ont souffert de cette situation, j'adresse une pensée émue et attristée.

Un très grand merci aux soignants, commerçants etc... qui ont continué leur tâche malgré les risques encourus. Certains ont d'ailleurs contracté la maladie. J'espère que leur santé s'est améliorée.

Je remercie la population vallaude qui, dans son ensemble, a bien respecté les gestes barrières, la distanciation sociale, le confinement. Malheureusement, cette situation n'est pas entièrement résolue. Il faudra apprendre à vivre différemment et continuer à être vigilant.

Cette période n'a pas été simple pour le personnel communal : télétravail pendant plusieurs semaines pour les secrétaires puis reprise partielle puis totale en Mairie, confinement pour les deux agents techniques puis reprise à temps partiel et enfin totale. Je les remercie tous très sincèrement pour l'adaptation dont ils ont fait preuve et pour les précautions qu'ils ont prises. Au cours de cette période encore « à risque », je souhaite que la Mairie soit ouverte à tous bien entendu mais seulement pour des raisons majeures et urgentes afin de limiter tout risque pour notre personnel communal.

Enfin, merci à la Région qui nous a fourni un masque pour chaque Auvergnat-Rhônealpin en commençant par les communes de moins de 2000 habitants et merci aux nouveaux élus qui ont assuré la distribution dans les boîtes aux lettres.

Les membres du nouveau Conseil municipal ont été élus le 15 mars 2020. Cette élection s'est déroulée dans des conditions très particulières du fait du risque COVID. Le bureau de vote a dû être aménagé afin de ne pas prendre de risques tant pour les électeurs que pour les assesseurs. A l'image des autres communes de France, l'abstention a été importante également à La Valla, 37% de votants.

Cette élection qui, habituellement, suscite beaucoup d'intérêt pour les électeurs de notre commune, a été différente : peur du COVID, et cela est bien compréhensible, et manque de choix du fait qu'il n'y avait qu'une seule liste. Néanmoins, la nouvelle équipe sera bien à l'écoute de tous les Vallauds.

Ce 26 mai 2020 à 19h a eu lieu, à huis clos, l'élection du Maire et des adjoints.

Mon engagement à une nouvelle candidature était lié au maintien des adjoints en fonction. La parité étant de rigueur au-delà de 1000 habitants, il n'était donc plus possible de continuer avec 3

hommes et 1 femme, ni de le porter au nombre de 5. La décision a été prise de ramener ce nombre à 3 et que l'un d'entre eux serait Conseiller municipal délégué avec les mêmes délégations qu'auparavant. Ainsi, Michel LEGRAND a proposé d'abandonner son poste d'adjoint. Je le remercie sincèrement pour son acte civique. Il sera présent à toutes les réunions Maire-adjoints et bénéficiera de la même indemnité.

Après cette période de confinement, retrouvons petit à petit nos libertés tout en respectant encore les gestes barrières car malheureusement le COVID 19 est probablement en sommeil et risque de se réveiller à terme.

A toutes et tous, je souhaite un bel été et de belles vacances pour ceux qui pourront en prendre.

Votre Maire

Jean-Claude FLACHAT

MICRO CRÈCHE LA VALLA EN GIER

BÉBÉ ET COMPAGNIE - LA CLÉ DES CHAMPS

*Micro Crèche la Clé des Champs pour
bambins de 2 mois et demi à 3 ans, toute la
semaine, et de 4 ans à 6 ans les mercredis et
les vacances scolaires.*



Micro crèche Bébé et Compagnie- La Clé des
Champs
2 bis rue du Frère François 42131 La Valla en Gier
Structure Eco citoyenne et Eco Responsable

Pour toute demande d'inscription,
Nous contacter au 09/80/44/67/36 ou au 09/54/64/22/19 ou
09/82/32/07/98 ou à l'adresse bebecompagnie@laposte.net

Horaires flexibles de 7h30 à 18h30

Repas BIO quotidiens

Places réservées aux entreprises

Usage de Couches lavables

Structure réalisée avec le soutien de la commune de la Valla en Gier, de la Caf de St Etienne



Structure Eco citoyenne et Eco Responsable
*Pour toute demande d'inscription, vous
pouvez nous contacter au 09.80.44.67.36 de
7h à 18h30.*
Coordonnatrice Bébé et Compagnie

Tel: 06-51-12-17-72

Bébé et Compagnie

5 rue de la Rive, 42400 St Chamond

09.54.64.22.19

bebecompagnie@laposte.net

Site web: www.bebe-et-compagnie.fr

La crise sanitaire que nous traversons tous, nous oblige à suspendre nos évènements comme beaucoup d'autres.

Pour la seconde année consécutive, notre videgrenier n'a pas eu lieu, espérons pouvoir l'installer dès 2021. Nous avons donc décidé de nous réunir en visioconférence, ce qui a été fait le 23 avril dernier, et par conséquent, nous en avons conclu que l'année 2020 serait une année blanche, c'est à dire, sans aucune manifestation du comité. La fête de la musique prévue le 19 juin est annulée, la seconde édition de la Vallade est elle aussi annulée (Où en sera la crise sanitaire au 30 août?, le délai trop court pour l'organisation, les exposants répondront-ils présents?, aurons-nous les subventions, les sponsors et aides nécessaires à faire tourner la fête?, les visiteurs seront-ils présents?...). Autant de questions qui nous ont fait prendre la décision de ne pas réitérer la manifestation.

Nous ne pouvons pas nous permettre d'investir dans de tels projets s'il n'y a pas de recettes à l'arrivée et comment tenir une distanciation sociale!

En ce qui concerne le marché de Noël, la décision sera prise courant juillet-août, au vu de la progression ou récession du virus et des directives gouvernementales.

Prenez soin de vous et on se retrouve rapidement pour de nouvelles aventures!

L'équipe du Comité des Fêtes

CHORALE L'ANDEOLAISE



COMITE DES FÊTES

Accueil et reprise des répétitions MARDI 15

SEPTEMBRE à 20h salle Renée Peillon.

N'hésitez pas à vous informer et à venir nous rejoindre pour deux séances découvertes.

Les chants proposés à 2 ou 3 voix sont de style varié et sans difficultés majeures.



La chapelle de Leytra

En photos : la chapelle de Leytra lieu de notre concert annuel en Juin qui malheureusement ne pourra pas avoir lieu cette année, et une partie des choristes lors d'une répétition en novembre 2019.



Répétition en novembre 2019

Pour tout renseignement complémentaire contacter Jean-Paul Tardy au 04 77 20 01 75

ÉCOLE NOTRE DAME DES VICTOIRES

Gestion de crise à l'école Notre-Dame des Victoires

Photos des classes réaménagées pour répondre au protocole sanitaire

Comme tout un chacun, l'école Notre-Dame des Victoires a dû faire face à la situation de crise du Coronavirus. Tout d'abord, il nous a fallu fermer l'établissement au 16 mars suite à l'annonce du Président de la République.

Photos des classes réaménagées pour répondre au protocole sanitaire

Les familles, tout comme les enseignantes, ont dû se familiariser avec de nouveaux outils numériques avec toutes les contraintes et aléas inhérents. Les parents ont dû également devenir des enseignants de substitution, trouver un nouveau rythme pour tenter de conjuguer vie familiale, vie professionnelle, école à distance. Cela n'a pas été chose facile mais après quelques jours de tâtonnement, chacun a réussi à trouver ses marques.

Puis après six semaines d'école à distance, le gouvernement a annoncé une réouverture progressive des établissements scolaires. Nous



avons alors anticipé des scénarii (sans avoir de directives au début) puis travaillé à préparer une organisation et un accueil en respectant le protocole sanitaire de l'Éducation nationale. Là encore, l'équipe pédagogique n'a pas ménagé son temps et son énergie pour repenser et réaménager les classes, scotcher, désinfecter, supprimer du matériel. Des enquêtes ont été menées auprès des familles, des courriers ont été diffusés les informant régulièrement et précisément de la mise en place que le dispositif nous impose toujours. Alors oui, les conditions sanitaires ne nous permettent pas d'accueillir nos élèves comme nous le souhaiterions, nous ne pouvons plus faire cours

comme nous aimons le faire à nos élèves, nous devons porter un masque en permanence en cours, nous ne pouvons plus corriger le travail effectué, nous imposons aux élèves présents des règles très strictes, nous continuons de nous occuper de nos élèves restés à la maison. Mais nous restons attentives pour chacun d'eux.

Nous sommes bien conscientes que ce dispositif n'est agréable et vivable pour personne, nous demande des compromis et des concessions. Nous n'avons pour le moment pas d'autre choix que de



continuer à le mettre en œuvre jusqu'au 2 juillet. La rentrée scolaire reste encore bien floue à ce jour mais là encore, toute l'équipe pédagogique et éducative sera mobilisée et impliquée comme à son habitude.

Photos des classes réaménagées pour répondre au protocole sanitaire
Photos des classes réaménagées pour répondre au protocole sanitaire

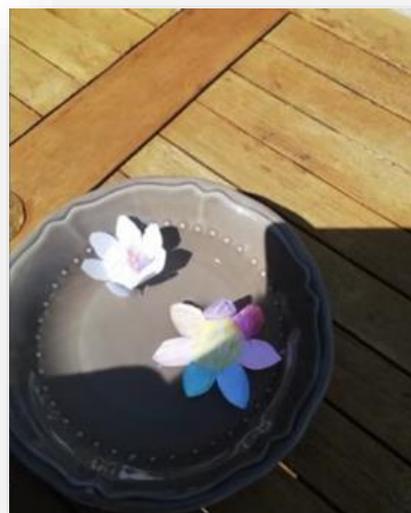
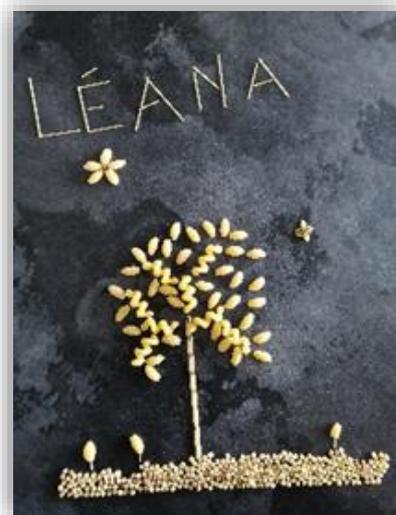
Enfin, nous tenons à remercier toutes les familles de l'école pour le remarquable accompagnement et suivi de leurs enfants pendant et après le confinement, leurs sympathiques messages d'encouragement, de compréhension et pour leur confiance envers notre établissement.

Mme C. Bissardon
Chef d'établissement

Renseignements : 04.77.20.08.49 -
Mail : ecole.valla@wanadoo.fr
Site Internet : <http://www.maristes-ndv42.com>

Des petites nouvelles de l'AFR :

Le centre a proposé pour les vacances des défis. Nous remercions les artistes en herbe !
Voici quelques réalisations :



Le drive des Vallauds a été maintenu à 4 reprises (plus de 120 commandes) et continuera de fonctionner environ tous les 15 jours. Au menu étaient proposés, des légumes, de la viande, des produits laitiers et des fruits !

Le centre fonctionne de nouveau depuis le 14 mai et sera ouvert cet été (4 semaines en juillet et la dernière semaine d'août).

Ne pas hésiter à consulter régulièrement le site internet et à télécharger l'application illiwap pour connaître les dernières informations à la une (inscriptions centre, drive des vallauds, tiers lieu, ...)

Très bon été à vous tous !!!!

Merci, les animatrices de l'AFR

<https://www.famillesrurales.org/la-valla-en-gier/>

PAROISSE

Dégradation dans l'église

L'Église est ouverte à tous le monde, mais ce n'est pas un terrain de jeu. De nombreuses mesures de sécurité sont prises vu la situation, des rubans de conformité ont été enlevés ou déplacés, il faut les remettre à chaque cérémonie, l'Église risque d'être fermée les après-midi et priver certaines personnes de venir prier et se recueillir. Ayons un peu de respect dans ce lieu.

En ce qui concerne les messes, pour le mois de Juin il y a une messe tous les dimanches à 9H.

INFORMATIONS SPORTIVES

TENNIS DE TABLE

Pour la première fois en 33 ans d'existence, le Club de Tennis de Table a mis fin à sa saison prématurément, du fait de la crise sanitaire ... Afin de clôturer comme il se doit cette saison, les enfants sont invités à participer au tournoi de fin de saison et à la remise des récompenses qui auront lieu le :

MERCREDI 09 SEPTEMBRE 2020 DE 18H A 19H

Salle Marie BADARD

NOUS COMPTONS SUR LA PRÉSENCE DE TOUS

LES ENFANTS INSCRITS CETTE SAISON

(2019/2020)

La saison prochaine est donc déjà en préparation :

INSCRIPTION SAISON 2020/2021

VENDREDI 04 SEPTEMBRE 2020 DE 18H A 19H30

MERCREDI 09 SEPTEMBRE 2020 DE 19H A 20 H

Salle Marie BADARD

En attendant de se retrouver, quelques photos souvenirs :



Jun 1989 – 1^{er} tournoi



1990 – 1^{er} sponsor Maillot : TAXI THEVENET



Septembre 1994 – 2^{ème} sponsor Maillot : AUBERGE DE LA CASCADE



1999 – 3^{ème} sponsor Maillot : CARROSSERIE SALANON



2007 – Tournoi jeunes

TELETHON



BILAN TÉLÉTHON 2019

En préambule, toute l'équipe du Téléthon espère que la maladie a épargné vos foyers et que la crise sanitaire n'affaiblisse pas les plus démunis d'entre nous. En ces temps d'épreuve, la solidarité a été et est encore très présente.

Cette solidarité à laquelle le TÉLÉTHON est très attaché, a fait que l'édition 2019 fut une grande réussite. C'est avec fierté que nous avons pu reverser à l'Association Française contre les Myopathies, la somme de **5.013,31€**....

Ce succès a été obtenu grâce à la mobilisation de nombreuses personnes et votre générosité....Le tennis de table, le loto, les jeux de carte, la soupe aux choux, le vin chaud, l'atelier de loisirs créatifs, la vente de décorations, le concert Pop Rock avec GUETS APEN, le parcours sportif...ont animé chaleureusement ce week-end.

Nous tenons à remercier tous ceux qui se sont engagés à nos côtés lors de la manifestation 2019. Merci d'avoir consacré de votre temps et de votre énergie pour cette manifestation de solidarité.

Grâce à vous tous, les chercheurs des laboratoires du Généthon, peuvent continuer à élaborer des thérapies nouvelles, indispensables pour guérir les maladies rares et utiles à la médecine toute entière.

Grâce à la mobilisation du plus grand nombre, les malades et leurs familles font le plein d'énergie et d'espoir pour résister face à la maladie et remporter de nouvelles victoires quotidiennes : participer à un essai clinique, aller à l'école, passer le bac, travailler....vivre tout simplement.

Tous ensemble, nous contribuons modestement à l'histoire de la médecine contemporaine et de la solidarité française. Nous devons poursuivre cette belle aventure...Nous vous donnons rendez-vous les **4 et 5 décembre prochains**...

Nous invitons toutes les personnes désirant proposer une aide, une animation...à nous rejoindre...L'union fait la FORCE !!!!!!!



Véronique FOUCAUT (tel: 04.77.20.02.03)

IMPORTANT

RISQUE NUCLEAIRE

N'oubliez pas d'aller chercher vos pastilles d'iode à la pharmacie, munis du courrier reçu. Toutefois, si vous n'avez pas reçu de courrier, vous pouvez vous y rendre avec un justificatif de domicile.

Rappel : la pharmacie du Creux est habilitée à distribuer ces pastilles.

BIBLIOTHÈQUE



Deux volontaires (Yvonne et Hélène) vont assurer une permanence tous les mardis à partir du 09 juin 2020 de 16h à 19h et ce jusqu'au mardi 28 juillet 2020.

L'accueil se fera en respectant les gestes barrières à savoir : lavage des mains à l'entrée et à la sortie de la bibliothèque, port du masque obligatoire pour

le public de 11 ans et plus, présence limitée à 2 adultes ou 1 adulte avec 2 enfants.

Les adhérents ayant accès au réseau « Itinérances » peuvent faire leur choix par anticipation et venir avec leur liste, la manipulation de livres étant limitée aux bénévoles.

Pour tous les adhérents, possibilité de faire un choix sur place.

Vous pouvez nous joindre

04.77.94.47.38. Ou 04.77.36.08.58

bibliothequelavallaengier@gmail.com

CLASSE EN 0

Les classes en zéro vont se réunir cette année !
Si vous êtes intéressés faites vous connaître en
Mairie

Des dates en septembre ou octobre sont
pressenties

Mairie : ☎ 04.77.36.08.58

✉ mairie@la-valla-en-gier.fr

VIE PRATIQUE

INFORMATIONS SECURITE

Les groupes de prévention de proximité sur WhatsApp deviennent une tendance incontournable en France. Les voisins s'associent dans un groupe WhatsApp et se préviennent mutuellement, ainsi que la police ou gendarmerie, quand ils remarquent une situation suspecte. Ils essaient ainsi de déjouer les manœuvres des cambrioleurs et de rendre leur quartier plus sûr.

Le fonctionnement du groupe de prévention de proximité sur WhatsApp

Dans l'application WhatsApp, via le groupe intitulé «ALERT LA VALLA EN GIER», les habitants du village s'informent mutuellement, ainsi que la Gendarmerie, lorsqu'ils remarquent des situations alarmantes comme par exemple un cambriolage, un comportement suspect, ... Ils luttent ainsi contre les effractions et la criminalité dans le village et ses alentours.

Un habitant du quartier qui voit quelque chose de suspect doit d'abord prévenir la Gendarmerie via le numéro 04 77 73 22 07. Ensuite et rapidement, il doit signaler la situation au groupe WhatsApp, afin que les

personnes connectées étant chez eux puissent ouvrir l'œil ou sortir de chez eux si nécessaire.

Vous pouvez vous renseigner sur le site web <https://wabp.nl/> pour installer votre application sur votre téléphone ou contacter MR Romano F créateur du groupe Whatsapp à ce numéro 0601354585 qui vous intégrera au groupe et vous donnera toute les informations utiles à son fonctionnement.

Directives claires de la Gendarmerie / Police

Comme les habitants doivent d'abord appeler la Gendarmerie, cela permet d'éviter de semer la panique inutilement. Seules les informations utiles sont postées dans le groupe WhatsApp. La gendarmerie donne des directives claires pour éviter que les citoyens n'interviennent eux-mêmes et n'assument leurs tâches.

Des résultats positifs

Le phénomène nous vient des Pays-Bas, où les groupes WhatsApp contre les cambriolages sont déjà bien intégrés. Plus de 5 000 groupes WhatsApp y sont actifs dans la lutte contre la criminalité de quartier. Des projets pilotes dans différentes communes néerlandaises ont démontré que le nombre d'effractions a diminué de 50%. Beaucoup de communes et quartiers en France testent le procédé qui reste très réactif dans un délai bref.

Numéros utiles :

Gendarmerie St Paul en Jarez 04.77.73.22.07

Commissariat Saint Chamond 04.27.40.21.21

Bac Saint Etienne 07.86.41.35.10

INFORMATIONS ENEDIS

ENEDIS
L'ELECTRICITE EN RESEAU

Depuis le début de la crise sanitaire, les services de secours constatent une hausse des incidents domestiques. En effet, le confinement à domicile encourage chacun à trouver des sources de distractions telles que le bricolage ou jardinage, en oubliant parfois les consignes élémentaires de sécurité. Enedis souhaite rappeler à chacun les bonnes pratiques en matière d'activités à proximité des ouvrages électriques pour un
#Confinement Prudent.

**ENVIE DE BRICOLER OU DE JARDINER
PENDANT LE CONFINEMENT ? RAPPEL DES**

CONSIGNES DE PRUDENCE A PROXIMITE DES OUVRAGES ELECTRIQUES !

Des lignes et câbles électriques peuvent passer à proximité de vos travaux et en vous approchant trop près, vous pouvez provoquer un arc électrique (ou amorçage) et risquez alors l'électrocution. On oublie trop souvent que des lignes ne sont pas forcément visibles (souterraines ou derrière un mur) !

Vous avez un doute si la ligne à proximité de chez vous est une ligne téléphonique ou électrique ? Dans le doute, restez à distance.

CES SITUATIONS PEUVENT ETRE À RISQUES (liste non exhaustive)

- Rénovation, isolation d'une façade
- Nettoyage d'un toit ou d'une gouttière, ou encore pose d'antennes de toit
- Jardinage/élagage avec des outils télescopiques (sécateur ou échenilloir)
- Perçage d'un mur

LES CONSIGNES À RESPECTER

- Ne bricolez pas ou ne réalisez pas seul des travaux à proximité d'un ouvrage électrique.
- Veillez aux distances quand vous manœuvrez des outils en hauteur (sécateur ou échenilloir) : minimum 5 mètres
- Ne tentez jamais de récupérer un objet accroché à une ligne.
- Ne touchez jamais un câble même isolé !
- Ne touchez jamais une ligne ou un câble électrique tombé au sol !
- Ne faites pas de feu sous une ligne.
- Chez vous, repérez les passages de câbles électriques avant de percer un mur.
- Avant tous travaux à proximité d'un ouvrage électrique, il est obligatoire d'envoyer une déclaration de projet de travaux / déclaration d'intention de commencement des travaux (DT-DICT) au moins 15 jours avant le début de vos travaux. Rendez-vous sur : www.reseaux-et-canalisation.ineris.fr

N'hésitez pas à faire appel à un professionnel agréé pour vos travaux d'élagage.

Consignes en cas d'accident.

Si, malgré tous nos conseils, un accident survient, voici par ordre chronologique les mesures à prendre.

- 1 Interdisez l'accès pour prévenir un autre accident.
- 2 Pour éviter d'être vous-mêmes électrisés/électrocutés, ne touchez pas les personnes concernées si elles sont encore en contact avec l'ouvrage électrique.
- 3 Alertez en appelant le 18 (pompiers), le 15 (SAMU), le 17 (police) ou le 112 (n° d'appel d'urgence unique européen).

N'oubliez pas : ne touchez pas les pylônes, ni les câbles, même tombés au sol.

ZOOM SUR L'ELAGAGE

Qui est en charge de l'élagage à proximité des lignes électriques



A la charge de l'occupant ou propriétaire :

Le propriétaire a la responsabilité de l'élagage des arbres plantés sur sa propriété si :

- la plantation de l'arbre est postérieure à la ligne ou
- le réseau est situé en domaine public, l'arbre en domaine privé et les distances entre les branches et la ligne ne respectent pas la réglementation.

Dans ce cas, l'élagage doit être réalisé par le propriétaire à ses frais ou par une entreprise agréée de son choix, après un contact préalable avec Enedis par l'envoi d'une DT-DICT* sur www.reseaux-et-canalisation.ineris.fr

* *Déclaration de projet de Travaux – Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux*

À la charge d'Enedis

Dans les autres cas, Enedis assure l'élagage des végétaux. Chaque propriétaire en est informé au préalable. Cet élagage est à la charge financière d'Enedis. Il est réalisé par ses soins

Règles de sécurité à respecter pour les élagages

- Ne jamais toucher une ligne, même en câble isolé.
- Ne pas s'approcher, ni approcher d'objet à moins de 3 mètres des lignes de tension inférieure à 50 000 V, à moins de 5 mètres des lignes de tension supérieure à 50 000 V. Dans le doute sur la nature de la ligne, laissez une distance de 5m.

- Ne jamais toucher un arbre dont les branches sont trop proches d'une ligne en câble nu (à moins d'1 m en BT et 2 m en HTA), ou en contact direct avec un câble isolé.
- Ne jamais toucher une branche tombée sur une ligne mais prévenir le service "dépannage" d'Enedis au **09 726 750 42**
- Ne pas faire de feu sous les lignes électriques.
- Si un arbre menace une ligne, prévenir le service "dépannage" d'Enedis au **09 726 750 42**

CONSEIL N° 1 :

Ne plantez pas sous les lignes. Aux abords des lignes, plantez en prenant en compte les distances à respecter une fois les plantations arrivées à maturité (www.enedis.fr).

CONSEIL N° 2 :

Soyez prévoyant, entretenez la végétation avant qu'elle ne soit trop près des lignes.

CONSEIL N° 3 :

Vérifiez que votre assurance "responsabilité civile" prend bien en compte les dommages susceptibles d'être



causés par les arbres dont vous êtes le propriétaire

Déclaration annuelle de ruches

**Déclaration annuelle de ruches :
Du 1^{er} septembre au 31 décembre**

DÉCLAREZ VOS RUCHES

ENTRE LE 1^{ER} SEPTEMBRE ET LE 31 DÉCEMBRE

- ➔ Une obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenue
- ➔ Toutes les colonies d'abeilles sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, ruchettes ou ruchettes de fécondation

QUELS AVANTAGES POUR LES APICULTEURS ?

CONNAÎTRE L'ÉVOLUTION
DU CHEPTEL APICOLE

AMÉLIORER LA SANTÉ
DES ABEILLES

MOBILISER DES
AIDES EUROPÉENNES
POUR LA FILIÈRE APICOLE

UNE PROCÉDURE SIMPLIFIÉE DE DÉCLARATION EN LIGNE

mesdemarches.agriculture.gouv.fr

La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout détenteur de colonies d'abeilles, **dès la première ruche détenue.**

Elle participe à :

- La gestion sanitaire des colonies d'abeilles,
 - La connaissance de l'évolution du cheptel apicole,
 - La mobilisation d'aides européennes pour la filière apicole française
- Elle doit être réalisée chaque année, entre le **1^{er} septembre et le 31 décembre**. Toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou ruchettes de fécondation

Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place sur le site : <http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/>

En cas de besoin, contactez le service d'assistance aux déclarants :

✉ assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr

Téléphone : 01 49 55 82 22

CHAUFFAGE COLLECTIF
LOYER : 470.00 € + CHARGES : 80.00 €
(Chauffage et ordures ménagères)

Libre à partir du 01/08/2020
S'adresser en Mairie
Téléphone : 04.77.36.08.58

A NOTER : pour les nouveaux apiculteurs ou les apiculteurs souhaitant obtenir un récépissé de déclaration actualisé, il est possible de réaliser une déclaration hors période obligatoire (entre le 1^{er} janvier et le 31 Août. Cette démarche ne dispense cependant pas de la déclaration annuelle de ruches (à réaliser obligatoirement entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre).

TARIFS SALLE POLYVALENTE ET SALLE RENEE PEILLON

La réservation de la salle devient ferme et irrévocable (sauf cas de force majeure) après le paiement d'un acompte égal à 50 % du tarif de location.

	Salle polyvalente (SP)	Salle Renée Peillon (SRP)	SP + SRP
Caution	500 €	230 €	730 €
Location aux particuliers	450 €	210 €	600 €
Autres 15h-18h	150 €	100 €	NON
Ménage par employée communale	110 €	70 €	150 €
Location du samedi au lundi matin (si pas de tennis de table ou autre manifestation le dimanche matin)	750 €	350 €	1000 €
Location aux associations	350 €	200 €	500 €
Ménage par employée communale	110 €	70 €	150 €

APPARTEMENT A LOUER

A LOUER APPARTEMENT T4

EN DUPLEX 92 m²
6, RUE DU FRÈRE FRANÇOIS
VUE EXCEPTIONNELLE

SYSTÈME D'ALERTE AUTOMATISÉ

La commune de La Valla-en-Gier adhère au système d'alerte automatisée mis en place par le Syndicat Intercommunal du Pays de Gier.

Ce service nous permettra de vous alerter en cas d'évènements majeurs se produisant sur notre commune (alertes météo, problèmes sanitaires, etc. ...).

PASSAGE DE LA DECHETERIE MOBILE

Passage à Luzernod
Le samedi 13 juin 2020.

DÉCHÈTERIES



Horaires d'ouverture de la déchèterie St-Chamond

Nous vous informons qu'à partir du lundi 15 juin, les horaires d'ouverture de l'ensemble des déchèteries de Saint-Étienne Métropole reprennent les horaires habituels de la période été.

Liste des déchets acceptés par la Déchèterie de Saint-Chamond :

Huiles usées, médicaments non utilisés, petits déchets chimiques en mélange, déchets de métaux ferreux, déchets métalliques en mélange, déchets de verre, déchets d'emballages en verre, déchets

de papiers et cartons, déchets d'emballages en papier ou carton, pneumatiques hors d'usage, déchets de matières plastiques, déchets d'emballages en matières plastiques, déchets de bois, équipements hors d'usage, équipements électriques et électroniques hors d'usage, gros appareil à dominante métallique de type "blanc" pour les ménages, gros appareils de production de froid, petit électroménager hors d'usage, écrans, dont appareils à tubes cathodiques, encombrants ménagers divers, déchets de piles et accumulateurs, piles électriques usagées, batteries usagées, tubes fluorescents, toner d'impression, déchets verts, déchets et matériaux en mélange, déchets de construction et de démolition, déchets de béton et briques.

Horaires d'ouverture de la déchèterie St-Chamond

Période d'été 1^{er} avril au 31 octobre

Lundi: Fermé le matin : 14h à 19h

Mardi au vendredi: 10h à 12h-14h à 19h

Samedi : 9h30 à 12h - 14h à 19h

Dimanche : 9h30 à 12h Fermé Ap-midi.

Période d'hiver du 1^{er} Nov Au 31 mars

Horaires identiques, **fermeture à 18h.**

Déchèterie fermée les jours fériés.

Une nouvelle déchèterie « La Briquèterie » est dorénavant ouverte à Lorette.

Infos déchets : 0 800 882 735

+ d'infos : saint-etienne-metropole.fr

AUTORISATION DE SORTIE DU TERRITOIRE

Depuis le 15 janvier 2017, tout mineur qui voyage sans un représentant légal a pour obligation de justifier d'une autorisation préalable d'un titulaire

de l'autorité parentale pour sortir du territoire français.

LUDOBUS

« Retour du LUDOBUS ! »

La tournée reprendra le **Mardi 2 Juin 2020 UNIQUEMENT pour les retours de jeux**, les emprunts ne sont pas encore possible pour l'instant.

En, raison des circonstances actuelles les jours ou horaires des permanences ne sont pas ceux habituels, vous êtes invités à consulter le planning des permanences pour vous rendre auprès du Ludobus (mairie) :

La Valla : Mercredi 10 Juin de 16h45 à 17h45

D'ores et déjà, il est nécessaire, de vous informer que pour des raisons de sécurité sanitaires **vous ne pourrez pas monter dans le bus**. Les jeux seront à récupérer à l'extérieur.

Pour faciliter l'organisation des retours de jeux, **certaines permanences seront plus longues**. Il vous est rappelé que vous avez toujours la possibilité d'aller sur l'une des 18 communes de votre choix pour rendre vos jeux ».

CORRESPONDANCE DE PRESSE

Nouveau correspondant de presse

Le Progrès :

Monsieur André DUCO

Tel : 07 50 60 57 03

andre.duco@pom2pin.fr

HORAIRES D'OUVERTURE DU SECRETARIAT DE LA MAIRIE

Lundi et Mardi : 8h30 à 12h

Mercredi : 8h00 à 12h

Sauf le premier mercredi du mois

Jeudi : 8h30 à 12h et de 14h à 18h30.

Vendredi : 8h30 à 12h et de 14h à 17h00

☎ 04.77.36.08.58

✉ mairie@la-valla-en-gier.fr

Fermeture de la mairie du 10 au 21 Août

ETAT-CIVIL

NAISSANCES

Camille FAUVERTEIX, née le 02 avril 2020 à Saint-Priest en Jarez, domiciliée Les Flurieux

Aaron THEVENET, né le 13 avril 2020 à Saint-Chamond, domicilié 247 chemin de Bérieu

Fabio VILLAREALE, né le 14 avril 2020 à Saint-Etienne, domicilié 32, Chemin de la Croix du Chirat

Tristan, Auguste, Georges CAUTRES, né le 17 avril 2020, domicilié 13 rue de Luzernod

TRANSCRIPTION DE DECES

DESFARGES née JABOULEY Célestine, décédée le 28 avril 2020 à Saint-Genest-Lerpt

AVRIL née BERNE Agathe, Thérèse, Marie, Bernadette décédée le 18 Mai 2020 à Saint-Chamond

DECES

BERNE Huguette décédée le 07 mai 2020

NOS COMMERCES DE PROXIMITE



ÉPICERIE PRIMEUR

Possibilité de livraison à domicile.

13

Sylvie

☎ 06.67.66.90.12.



BUREAU DE POSTE et CAFÉ DE LA POSTE

Les Matins de 7h30 à 13h30.

Gilles VAUDOIRE

☎ 04.77.20.02.30



COIFFURE : Le Salon de Virginie

☎ 04.77.20.01.15.



Beauté Nature

Esthétique au Salon de virginie

Sonia Faure

☎ : 06.70.70.86.46



ATELIER POTERIE

La Gerbe

Françoise SAVARINO

☎ 04.77.20.00.03.



AUBERGE DE LA JASSERIE

Commune de la Valla en Gier

Alain & Jean-Marc MASSON

42660 LE BESSAT

☎ 04.77.20.40.16



BOULANGERIE L'épi Vallaud

Adeline et Nicolas RIFELDE
☎ 09.53.59.25.20



AUBERGE DE LA BARBANCHE
Madame et Monsieur Christian BRUN
Le Plateau de la Barbanche
La Valla-en-Gier
42100 SAINT-ETIENNE
☎ 04.77.20.40.43
aubergebarbanche@orange.fr



LES AUBRACS DE SALEYRES
Vente directe de viande
Sébastien THOLOT
☎ 06.58.42.11.84
sebaubrac@orange.fr
Site internet : www.lesaubracsdesaleyres.fr



La Cascade
04 77 20 00 89
contact@restaurantlacascade.fr
Barrage de la Rive
42131 La Valla en Gier



Jennifer BONY / Photographe
tel : 06 22 24 89 51
jennifer.bony@hotmail.com



ARB : depuis 2007
Agencement et rénovation du bâtiment
DELAUVAUD Cédric

Portable :07.61.21.12.58.
arb42@hotmail.fr



NOUVEAU

Séances d'hypnose
Soins énergétique, Géobiologie
Véronique BESSY
126 chemin de la croix du chirat
Le Chirat, 42131, La Valla en Gier
06 64 39 07 33
vero.rcpg@yahoo.fr



NOUVEAU

Maçonnerie Paillot Marra Yannick Paillot
Maçonnerie Générale - Construction et rénovation
de villa Toiture - Habillage bandeaux et sous face
toiture Dallage - Petits travaux
Port : 06.73.96.63.67
Tél. : 04.77.75.10.95
@ : maconneriepaillotmarra42@yahoo.com
www.maconnerie-paillot-marra.fr

*Les commerçants ou artisans de notre commune
désirant être inscrits sur la liste de proximité sont
invités à nous transmettre leurs coordonnées en
mairie.*

Pour des raisons d'économie substantielles, Le Petit Journal est
imprimé en noir et blanc. Vous pouvez le retrouver en couleur sur
le site. : <http://www.la-valla-en-gier.fr>
Dépôt légal: JUIN 2020- Imprimé en France - Imprimeur : Mairie
de La Valla-en-Gier 42131 - Directeur publication et Rédacteur
en chef : Michel LEGRAND